

Département de la Haute-Marne

**COMMUNE DE
VILLIERS EN LIEU**



Tél : 03 25 05 42 17

FICHE URGENCE
SERVICES PERISCOLAIRES

AUTORISATION PARENTALE EN CAS D'URGENCE

Je soussigné(e), Madame ou Monsieurautorise la mairie de Villiers en Lieu (Service Périscolaire) à prendre toutes les dispositions jugées nécessaires pour la santé de mon enfant/mes enfants, y compris le faire transporter à l'hôpital le plus proche ou le plus adapté à son état.

La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'en étant accompagné de sa famille.

Dans l'attente de mon arrivée, j'autorise l'établissement hospitalier à donner à mon enfant tous les soins que nécessiterait son état, y compris l'autorisation d'anesthésie ou d'intervention chirurgicale

A Villiers en Lieu, le

Signature